



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Enseignement obligatoire  
**Etablissement primaire de La Roseraie**

Etablissement primaire de La Roseraie  
Rue des Peupliers 15  
1205 Genève

N/réf. : SB/mm

**A tous les parents d'élèves de  
l'établissement primaire de La Roseraie**

Genève, le 16 août 2023

**Concerne : Rentrée scolaire 2023**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Tout en espérant que vous et votre famille aurez pu bénéficier d'une pause estivale bienfaisante, nous vous prions de prendre connaissance des différentes informations en vue de la rentrée scolaire du lundi 21 août 2023 :

Comme vous l'aurez certainement suivi avec les annonces météo, cette rentrée sera marquée par un épisode de canicule avec des températures de l'ordre de 35-36° à Genève. Dans ce contexte, nous vous prions de munir votre enfant d'une gourde dès lundi matin 21 août 2023 afin que ce dernier puisse s'hydrater en classe et de lui prévoir un habillement en tissus légers. Les enseignants adapteront leur enseignement aux conditions de chaleur et l'équipe d'entretien du bâtiment procédera à des aérations en soirée / nuit autant que possible.

Par la présente nous vous invitons aux soirées collectives de parents ci-dessous :

3P et 7P : Lundi 28.08.2023 à 19h en salle d'éducation physique.

1P et 5P : Mardi 05.09.2023 à 19h en salle d'éducation physique.

Ces deux soirées comporteront une partie collective suivie d'une partie dans la classe de votre enfant.

Les autres degrés recevront une invitation de la part des titulaires de classe.

Par ailleurs nous vous prions de prendre en compte les trois éléments suivants :

1. Le préau est réservé à l'école de 8h à 16h, peut être partagé entre le parascolaire et le public de 16h à 18h et devient un espace public dès 18h. Le mercredi après-midi et le week-end, le préau est un espace public. Je vous remercie par conséquent d'éviter de rester dans le préau sur les temps où il est réservé à l'école, également pour jouer avec d'autres enfants non scolarisés.

2. Les trottinettes électriques sont assimilées à des vélos selon la LCR (loi sur la circulation routière). Elles ne doivent donc pas être utilisées dans le préau, au même titre que les vélos.
3. Le numéro de mobile de l'école a été supprimé. Pour annoncer l'absence de votre enfant, vous pouvez envoyer un message sur le mobile de l'enseignant-e s'il vous a été transmis (ce n'est pas une obligation pour les enseignant-e-s), envoyer un mail à l'enseignant-e ou appeler le secrétariat de l'école dès 7h30.

**Quelques coordonnées :**

- Pour joindre l'établissement : 022 418 35 40 les matins ou [roseraie@etat.ge.ch](mailto:roseraie@etat.ge.ch)
- Site de l'établissement : <https://edu.ge.ch/primaire/roseraie>
- Site du DIP pour des informations sur la scolarité : [Bienvenue à l'école primaire | ge.ch](https://www.education.ch/fr/ressources/la-formation/la-scolarite/Bienvenue%20%C3%A0%20l%27%C3%A9cole%20primaire%20-%20ge.ch)
- Madame Demollière, infirmière de l'école, travaille les mardis et jeudis à La Roseraie et peut être jointe au 078 243 60 43 ou sur [carole.lemperrierdemolliere@etat.ge.ch](mailto:carole.lemperrierdemolliere@etat.ge.ch)

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre lecture de cette circulaire en rendant le coupon ci-dessous à la / au titulaire de classe de votre enfant d'ici au mardi 22 août 2023 ou en répondant à son envoi par mail.

En vous remerciant de votre implication et votre précieuse collaboration pendant cette année à venir, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.



S. Brandt  
Directeur de l'établissement primaire de La Roseraie

*Copie :*

Collaboratrices et collaborateurs internes à La Roseraie

----- Coupon à rendre à la / au titulaire de classe d'ici au mardi 22.08.2023 -----

Je soussigné parent de \_\_\_\_\_, classe de Mme / M. \_\_\_\_\_

confirme. avoir pris connaissance des informations contenues dans la circulaire du 16.08.2023.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_